

# Bénis soient les smartphones !

**CULTES** A Beauraing, smartphones et tablettes seront bénis. Plus qu'une anecdote ?

- ▶ Le 27 septembre prochain, les sanctuaires de Beauraing organisent leur « journée des médias ».
- ▶ A cette occasion, smartphones, tablettes et autres nouvelles technologies feront l'objet d'une bénédiction. Que faut-il en comprendre ?

Si les voies du Seigneur sont impénétrables, les voix qui, sur terre, tentent malgré tout de les percevoir usent aujourd'hui de toutes les méthodes pour se faire entendre. Smartphones, tablettes et réseaux sociaux font évidemment partie de la vie quotidienne des chrétiens... voire de leur vie spirituelle ?

Dimanche 27 septembre prochain, les sanctuaires de Beauraing proposeront en tout cas de bénir ces différents objets, dans le cadre de leur « journée des médias », organisée chaque année le dernier week-end de septembre. Si de telles bénédiction ont déjà eu lieu dans plusieurs villes françaises dès 2013-2014, les organisateurs soulignent dans leur communiqué qu'il s'agit d'une « nouveauté dans le monde catholique belge ». Du pain béni pour les doux moqueurs, sans doute... Mais qu'en dire, au-delà ?

Tout d'abord, il semble évident que l'Église tient avant tout à se mettre à la page et à évoluer avec son temps. Le compte Twitter du pape François, qu'il alimente plus que régulièrement, est ainsi suivi par 23 millions d'internautes. Pour Christophe Rouard, responsable presse des Sanctuaires de Beauraing, la journée du 27 va dans le même sens : « Il s'agit de montrer aux croyants que l'Église est proche d'eux et de leur quotidien. En tant que catholiques, il nous faut donc être présents aux nouveaux médias. Et chaque chrétien est amené à communiquer le message de l'Évangile, de cette manière-là aussi. »

## Animaux, cartables d'écoliers ou kots d'étudiants

Quant à la bénédiction, elle constitue une tradition millénaire dans l'Église. Si, à l'origine, elle visait les objets qui servent pour le culte, elle s'est depuis lors étendue aux animaux, aux objets, comme les voitures, par exemple, ou aujourd'hui les smartphones. En

fait, a priori tout peut faire l'objet d'une bénédiction. Si certaines bénédiction « collectives » sont mises en œuvre par les églises, des particuliers demandent aussi à leur curé de bénir leur logement, leur bateau, etc. L'idée consiste à « souhaiter du bien à propos d'un objet et, surtout, des personnes qui vont l'utiliser », explique Christophe Rouard, afin qu'elles l'utilisent aussi à bon escient, pour faire le bien ». De la même façon, les églises belges ont « inventé » la bénédiction des cartables des écoliers lors de la messe de rentrée, explique Tommy Scholtès, porte-parole de la conférence épiscopale belge.

Une pratique qui n'a donc vraisemblablement rien de désuet, même pour les jeunes. Hugues Bocquet, jeune catholique engagé, avait ainsi fait bénir son kot d'étudiant à Louvain-la-Neuve, ou plus récemment, une icône qui lui tenait à cœur. Il n'est cependant pas franchement favorable à tout bénir : « Il ne faut pas perdre le sens de la bénédiction... », glisse-t-il prudemment.

## De la « pensée magique » à la « psychologie du souhait »

Vassilis Saroglou est professeur de psychologie des religions à l'UCL. Pour lui, le sens de la bénédiction a évolué : « Nous ne sommes plus dans une logique de pensée magique, comme ça pouvait être le cas auparavant. On se trouve davantage du côté de la psychologie du souhait, qui succède à la pensée magique de l'enfance. Quand on devient adulte, on commence à souhaiter des choses, comme par exemple quand on se souhaite "une bonne année". Comme si on avait le pouvoir d'influer sur les choses... Bénir aujourd'hui relève plus d'une forme de bienveillance qu'on souhaite à l'autre. »

S'ajoute à cette bienveillance un rappel à une certaine préoccupation éthique, poursuit le

professeur. Qui reste tout de même perplexe devant l'idée d'offrir la bénédiction divine aux derniers bijoux à la pointe de la technologie : « Ce ne sont pas des objets plus nécessaires que d'autres à la vie spirituelle des croyants », pointe Vassilis Saroglou. J'imagine qu'il y a ici un côté ludique, presque publicitaire, et que les gens ne le prennent pas vraiment au premier degré. » Tommy Scholtès admet pour sa part que cette bénédiction a un côté plutôt « anecdotique ».

Vous pouvez à présent aller en paix sur vos smartphones, au nom de la (carte) Mère, des fils (d'actualité Facebook) et du Saint-Esprit. ■

ÉLODIE BLOGIE

## ET AILLEURS ?

### Musulmans et juifs ne bénissent pas

La bénédiction est-elle une tradition propre à la religion catholique ? Plutôt à la chrétienté. Les orthodoxes bénissent de nombreux objets. Par contre, il n'existe a priori pas de bénédiction dans l'islam « officiel ». « Mais dans l'islam maraboutique, comme en Afrique ou dans les Balkans, on peut trouver des processus de bénédiction », explique Michaël Privot, islamologue. On égorgera par exemple un poulet devant sa maison pour éviter le mauvais œil. Mais cela relève de substrats culturels antérieurs, qu'il s'agisse d'animisme, de chamanisme, etc. Dans l'islam orthodoxe, il existe seulement de petites prières pour invoquer la protection de Dieu. » Le rabbin Ben Guigui, de la Grande Synagogue de Bruxelles, est encore plus catégorique : « Chez nous, on ne bénit pas un objet. On peut bénir Dieu, demander à Dieu de bénir quelqu'un, mais on n'octroie pas une vocation presque divine à quelque chose de matériel. »

E.B.L.



Le dimanche 27 septembre prochain, les sanctuaires de Beauraing proposeront de bénir tablettes et smartphones. Comme on bénit, dans d'autres lieux et à d'autres occasions, les animaux domestiques et les cartables des écoliers. © DR, REUTERS.